

# « LA MOBILITÉ, POUR NOUS, C'EST IMPOSSIBLE »

**AIMÉE BRUNEAUD** 38 ANS, PSYCHOLOGUE, 1 300 € PAR MOIS, MÈRE D'UNE FILLE DE 5 ANS A CAGNES-SUR-MER (ALPES-MARTIMES)

« **LORSQUE JE CHERCHAIS** un logement, il devenait soudainement occupé quand j'annonçais que j'étais une mère seule. »  
 Aimée Bruneaud est pourtant fonctionnaire de l'Éducation nationale, psychologue précisément. Un statut qui devrait rassurer. Il n'en est rien. Selon Aimée, 38 ans, maman d'une fille de 5 ans : « Nous vivons dans un système fait pour les couples avec deux salaires. Il existe de nombreuses discriminations contre les familles monoparentales, et les mères isolées, je n'en parle pas... »

Elle en parle, pourtant, de ce périple pour trouver une banque qui accepte de lui faire un prêt pour l'achat d'une maisonnette à Cagnes-sur-Mer, dans les Alpes-Maritimes, non loin de ses parents. « On ne prête pas à une femme seule avec enfant. Je répondais à tous les critères pour un prêt à l'accession sociale, à taux zéro... Je n'ai eu

que des refus. Pas d'allocations familiales non plus, puisque ce n'est qu'à partir du deuxième enfant. » Alors, cette « révolte des petits salaires » des Gillets jaunes, comme elle la désigne, elle la comprend sans toutefois y participer. « Les politiques sont déconnectés de la réalité. En Suède, où j'ai vécu quelque temps, les ministres prennent le métro et ils démissionnent lorsqu'ils utilisent la carte du parti pour 15 €. »

## « MES PARENTS M'ONT ENORMEMENT AIDÉ »

Avec un salaire de 1 300 € et un crédit de 600 € mensuels pour la maison, ses poches sont vides « bien souvent avant la fin du mois, précisez-t-elle. On me donne beaucoup de choses pour ma fille : des vêtements, des jouets d'occasion... Mes parents me prêtent leur voiture, ils m'ont énormément aidée

pour des travaux et parfois pour remplir le frigo ». Un « soutien social » qui lui permet de garder la tête hors de l'eau et de ne pas tomber dans l'isolement. Pas d'aide du père de sa fille, en revanche, qui vit à l'étranger.

« La famille, ce n'est pas que deux parents et un enfant. Ce sont aussi les grands-parents, les cousins... C'est dur d'être seule, alors pas question de quitter cet environnement. » Pas question donc d'accepter son affectation dans l'académie de Créteil (Val-de-Marne), où elle était attendue en septembre. Un déplacement « qui nous fragiliserait encore davantage ma fille et moi. La mobilité professionnelle, pour des mères seules, c'est impossible », tranche Aimée, qui se bat depuis pour obtenir un poste dans sa région. A tel point qu'elle en est tombée malade et est actuellement en arrêt.

« Lorsque je me suis tournée vers les syndicats, on m'a conseillé de faire un pacte de convenue pour être privilégiée dans le cadre du rapprochement familial. J'ai toujours refusé. Outre mes compétences qui devraient parler pour moi, j'ai une famille dont le modèle doit aussi être pris en compte par les institutions. »